INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2016

Chaudière-Appalaches

Québec

Équipe de rédaction :
Dominique André
Jean-Pierre Barrette
Marianne Bernier
Anne Binette Charbonneau
Sophie Brehain
Stéphane Crespo
Marc-André Demers
Gaëtane Dubé
Jane-Hélène Gagnon
Marc-André Gauthier
Stéphane Ladouceur
Guillaume Marchand
Marie-Hélène Provençal
Julie Rabemananjara

Avec l'assistance technique de :
Maxime Keith
Virginie Lachance
Danielle Laplante
Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Esther Fréve

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le ***Bulletin statistique régional, édition 2016*** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :
© iStockphoto.com / Cheryl Triplett, photographes

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4e trimestre 2016
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2016

Table des matières

Territoire et environnement 3

Démographie 4

Conditions de vie 7
Mesure du faible revenu 7
Revenu médian des familles 8

Marché du travail 10
Population active, emploi et chômage 10
Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi 12

Comptes économiques 15
Produit intérieur brut 15
Revenu disponible par habitant 18

Investissements et permis de bâtir 22
Investissements 22
Permis de bâtir 25

Santé 28

Éducation 30
Taux de diplomation aux études collégiales 30
Nombre de diplômés au baccalauréat 32

Culture et communications 35

Concepts et définitions 37

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

1. Territoire et environnement

La région de Chaudière-Appalaches couvre une superficie en terre ferme de 15 073 km². Elle est composée de dix municipalités régionales de comté (MRC) géographiques[1] : L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lévis, La Nouvelle-Beauce, Robert-Cliche, Les Etchemins, Beauce-Sartigan, Les Appalaches et Lotbinière, et regroupe136 municipalités. Selon les données démographiques provisoires de 2015, la densité de la population de la région est de 28,0 hab./km², ce qui la positionne au neuvième rang des régions administratives, devant l'Outaouais et derrière les Laurentides.

Aires protégées[2]

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) en collaboration avec la Direction des aires protégées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Au 31 mars 2016, le réseau des aires protégées au Québec compte 4 464 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 155 571 km², ce qui représente 9,33 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de Chaudière-Appalaches se trouvent, en totalité ou en partie, 137 aires protégées. Elles couvrent 416 km², soit 2,6 % de la superficie totale de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées de Chaudière-Appalaches est constituée de 101 habitats fauniques contribuant à la protection de 280 km², dont 89 en aires de concentration d'oiseaux aquatiques. La région compte aussi 74 km² du parc national du Québec de Frontenac, dont l'autre partie est située dans la région de l'Estrie.

Carte 1.1

Aires protégées, Chaudière-Appalaches, 2015

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2015.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Pour des précisions sur la définition des aires protégées voir la section Concepts et définitions à la fin de ce document.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau et Dominique André, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de Chaudière-Appalaches comptait 421 800 habitants au 1er juillet 2015, soit 5,1 % de la population du Québec. Elle arrive au 7e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, tout juste derrière Laval et devant l'Outaouais. Son poids démographique s'est légèrement réduit depuis 2001, alors qu'il était de 5,3 %.

En 2015, un peu plus du tiers (34 %) de la population de la région, soit 144 000 personnes, réside dans la MRC de Lévis, qui correspond à la municipalité du même nom. Les MRC les plus populeuses sont ensuite Beauce-Sartigan (13 % de la région) et Les Appalaches (10 %). Viennent ensuite dans l'ordre les MRC de La Nouvelle-Beauce, Bellechasse, Lotbinière, Montmagny, Robert-Cliche, L'Islet et Les Etchemins, qui représentent chacune entre 4 % et 9 % de la population régionale.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2001-2015

	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen[1]			Part	
	2001	2006	2011	2015[p]	2001-2006	2006-2011	2011-2015[p]	2001	2015[p]
	n				pour 1 000			%	
L'Islet	19 726	18 956	18 609	18 326	– 8,0	– 3,7	– 3,8	5,0	4,3
Montmagny	23 864	23 296	23 052	22 715	– 4,8	– 2,1	– 3,7	6,1	5,4
Bellechasse	33 991	33 700	35 627	36 741	– 1,7	11,1	7,7	8,7	8,7
Lévis	124 524	131 498	140 137	144 040	10,9	12,7	6,9	31,9	34,1
La Nouvelle-Beauce	31 296	31 799	35 473	36 929	3,2	21,8	10,1	8,0	8,8
Robert-Cliche	19 147	18 935	19 422	19 493	– 2,2	5,1	0,9	4,9	4,6
Les Etchemins	18 069	17 676	17 338	16 761	– 4,4	– 3,9	– 8,5	4,6	4,0
Beauce-Sartigan	48 837	50 095	51 505	52 850	5,1	5,6	6,4	12,5	12,5
Les Appalaches	44 045	43 527	43 342	42 856	– 2,4	– 0,9	– 2,8	11,3	10,2
Lotbinière	27 357	27 651	29 922	31 121	2,1	15,8	9,8	7,0	7,4
Chaudière-Appalaches	**390 856**	**397 133**	**414 427**	**421 832**	**3,2**	**8,5**	**4,4**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 396 415**	**7 631 873**	**8 007 656**	**8 263 600**	**6,3**	**9,6**	**7,9**	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.
Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2015.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Selon les données provisoires, la population de Chaudière-Appalaches a connu une croissance annuelle de 4,4 pour mille en moyenne entre 2011 et 2015. La région continue de croître plus faiblement que l'ensemble du Québec, dont le taux d'accroissement annuel moyen est de 7,9 pour mille. Comme dans la plupart des régions du Québec, le rythme de croissance de Chaudière-Appalaches a ralenti en regard de la période 2006-2011. Il demeure néanmoins supérieur à ce qu'il était au début des années 2000. Entre 2006 et 2011, son taux était de 8,5 pour mille annuellement, tandis qu'il était de 3,2 pour mille entre 2001 et 2006.

À l'échelle des MRC, les données de 2011 à 2015 indiquent que La Nouvelle-Beauce et Lotbinière affichent les taux d'accroissement annuels moyens les plus élevés, soit respectivement 10,1 et 9,8 pour mille. Ces MRC occupent les deux premiers rangs de leur région pour une deuxième période consécutive. Elles sont suivies de Bellechasse (7,7 pour mille), Lévis (6,9 pour mille) et Beauce-Sartigan (6,4 pour mille). Robert-Cliche (0,9 pour mille) connaît pour sa part une légère hausse de ses effectifs. Les quatre autres MRC de la région continuent de voir leur population diminuer. La baisse la plus marquée en 2011-2015 s'observe dans Les Etchemins (– 8,5 pour mille). Son déclin est d'ailleurs parmi les plus élevés de l'ensemble des MRC du Québec.

Les estimations démographiques : prudence avec les données provisoires

Les estimations de 2011 à 2015 sont basées sur les comptes du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives : elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, veuillez consulter l'édition 2014 du Panorama des régions du Québec (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

La population de Chaudière-Appalaches est légèrement plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. En 2015, les personnes âgées de 65 ans et plus (19,2 %) sont un peu plus nombreuses, toutes proportions gardées, qu'à l'échelle québécoise (17,6 %), tandis que la part des jeunes de moins de 20 ans est comparable (21,0 % comparativement à 20,7 %). En contrepartie, la part des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, est un peu moins élevée dans la région (59,7 %) qu'à l'échelle du Québec (61,7 %). La moyenne d'âge des habitants de la région est de 42,7 ans, comparativement à 41,7 ans dans l'ensemble de la population québécoise.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, MRC de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2015

	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus		
	n				%					
L'Islet	18 326	3 277	10 668	4 381	100,0	17,9	58,2	23,9	51,1	46,7
Montmagny	22 715	4 037	12 957	5 721	100,0	17,8	57,0	25,2	50,5	46,9
Bellechasse	36 741	7 822	21 509	7 410	100,0	21,3	58,5	20,2	44,2	42,9
Lévis	144 040	31 562	88 571	23 907	100,0	21,9	61,5	16,6	41,6	41,2
La Nouvelle-Beauce	36 929	8 646	22 438	5 845	100,0	23,4	60,8	15,8	39,7	40,1
Robert-Cliche	19 493	4 383	11 126	3 984	100,0	22,5	57,1	20,4	43,7	42,7
Les Etchemins	16 761	3 172	9 615	3 974	100,0	18,9	57,4	23,7	49,9	46,2
Beauce-Sartigan	52 850	11 517	32 043	9 290	100,0	21,8	60,6	17,6	42,5	41,7
Les Appalaches	42 856	7 495	24 245	11 116	100,0	17,5	56,6	25,9	51,2	47,1
Lotbinière	31 121	6 852	18 725	5 544	100,0	22,0	60,2	17,8	41,6	41,4
Chaudière-Appalaches	**421 832**	**88 763**	**251 897**	**81 172**	**100,0**	**21,0**	**59,7**	**19,2**	**44,0**	**42,7**
Ensemble du Québec	**8 263 600**	**1 713 859**	**5 097 226**	**1 452 515**	**100,0**	**20,7**	**61,7**	**17,6**	**41,9**	**41,7**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les MRC ayant les populations les plus âgées de la région sont Les Appalaches, Montmagny et L'Islet avec un âge moyen de l'ordre de 47 ans en 2015. La MRC des Etchemins suit de près avec un âge moyen de 46,2 ans. Dans ces quatre MRC, on compte davantage de personnes âgées de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 20 ans. À l'opposé, La Nouvelle-Beauce apparaît plus jeune que les autres MRC de la région. Elle se démarque par la proportion de jeunes de moins de 20 ans la plus élevée (23,4 %) et la part de personnes âgées la plus faible (15,8 %). En 2015, la moyenne d'âge de sa population est de 40,1 ans. Dans les autres MRC, l'âge moyen varie entre 41 et 43 ans.

En fait de répartition par sexe, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes dans la région de Chaudière-Appalaches, contrairement à ce qui s'observe dans l'ensemble du Québec. En 2015, on y compte 212 700 hommes contre 209 100 femmes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. Dans la région comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. Il en est de même dans presque toutes les MRC de la région. Soulignons que Lotbinière et Les Etchemins affichent une proportion d'hommes chez les 20-64 ans parmi les plus élevées à l'échelle des MRC du Québec.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et grand groupe d'âge, MRC de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2015

	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
L'Islet	1 688	1 589	5 544	5 124	2 089	2 292	9 321	9 005
Montmagny	2 128	1 909	6 691	6 266	2 649	3 072	11 468	11 247
Bellechasse	3 955	3 867	11 281	10 228	3 593	3 817	18 829	17 912
Lévis	16 027	15 535	44 330	44 241	10 843	13 064	71 200	72 840
La Nouvelle-Beauce	4 350	4 296	11 748	10 690	2 796	3 049	18 894	18 035
Robert-Cliche	2 276	2 107	5 869	5 257	1 870	2 114	10 015	9 478
Les Etchemins	1 639	1 533	5 079	4 536	1 897	2 077	8 615	8 146
Beauce-Sartigan	5 914	5 603	16 619	15 424	4 258	5 032	26 791	26 059
Les Appalaches	3 929	3 566	12 470	11 775	5 069	6 047	21 468	21 388
Lotbinière	3 512	3 340	9 938	8 787	2 646	2 898	16 096	15 025
Chaudière-Appalaches	**45 418**	**43 345**	**129 569**	**122 328**	**37 710**	**43 462**	**212 697**	**209 135**
Ensemble du Québec	**875 758**	**838 101**	**2 578 146**	**2 519 080**	**651 616**	**800 899**	**4 105 520**	**4 158 080**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu, ajusté après impôt, est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian, ajusté après impôt, de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2013, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de la Chaudière-Appalaches (3,8 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %). Mentionnons que c'est la présente région qui, de toutes les régions administratives, affiche le taux le moins élevé (3,8 %). De 2009 à 2013, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,6 point), à l'égal de l'ensemble du Québec. Par rapport à 2012 seulement, le taux est en diminution de 0,1 point, à l'instar de l'ensemble du Québec. C'est dans la MRC des Appalaches que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (5,6 %). À l'inverse, Lévis affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (2,7 %). Au cours de la période 2009-2013, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans toutes les MRC : Montmagny (– 2,8 points), Lotbinière (– 2,6 points), Les Etchemins (– 2,1 points), Beauce-Sartigan (– 2,1 points), Les Appalaches (– 2,0 points), Robert-Cliche (– 1,9 point), L'Islet (– 1,8 point), Bellechasse (– 1,4 point), La Nouvelle-Beauce (– 1,0 point), Lévis (– 0,9 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Écart 2013-2009
	%					points de pourcentage
L'Islet	6,2	5,8	5,2	4,7	4,4	– 1,8
Montmagny	8,3	7,0	6,1	5,7	5,5	– 2,8
Bellechasse	4,9	4,2	3,8	3,6	3,4	– 1,4
Lévis	3,5	3,3	3,0	2,8	2,7	– 0,9
La Nouvelle-Beauce	4,2	3,7	3,8	3,0	3,2	– 1,0
Robert-Cliche	6,1	5,0	4,4	4,3	4,3	– 1,9
Les Etchemins	7,3	6,3	6,1	5,2	5,2	– 2,1
Beauce-Sartigan	6,6	5,8	5,3	4,6	4,5	– 2,1
Les Appalaches	7,6	7,0	6,4	5,9	5,6	– 2,0
Lotbinière	6,2	5,9	5,2	4,0	3,6	– 2,6
Chaudière-Appalaches	**5,4**	**4,8**	**4,4**	**3,9**	**3,8**	**– 1,6**
Ensemble du Québec	**9,8**	**9,3**	**8,8**	**8,3**	**8,2**	**– 1,6**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2013, ce taux est 6,4 fois plus élevé pour les familles monoparentales (15,0 %) que pour les couples (2,4 %). Mentionnons que c'est la présente région qui, de toutes les régions administratives, affiche le taux le moins élevé (15,0 %). Entre 2009 et 2013, le taux diminue de 4,8 points pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 1,1 point pour les couples. C'est la MRC des Appalaches qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2013 (21,5 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Lévis (10,7 %). Toujours en 2013, on dénombre dans la région 4 540 familles à faible revenu, dont 2 040 sont monoparentales et 2 500 sont des couples.

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Chaudière-Appalaches, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Écart 2013-2009
			%			points de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**5,4**	**4,8**	**4,4**	**3,9**	**3,8**	**– 1,6**
Famille comptant un couple	**3,4**	**3,0**	**2,7**	**2,4**	**2,4**	**– 1,1**
Sans enfants	4,2	3,7	3,3	2,8	2,8	– 1,3
Avec 1 enfant	2,6	2,5	2,3	2,2	1,8	– 0,8
Avec 2 enfants	2,3	1,9	1,5	1,5	1,6	– 0,6
Avec 3 enfants et plus	4,0	3,4	3,1	2,7	2,6	– 1,4
Famille monoparentale	**19,8**	**18,5**	**17,1**	**15,4**	**15,0**	**– 4,8**
Avec 1 enfant	17,3	16,1	15,2	13,6	13,5	– 3,8
Avec 2 enfants	21,4	20,3	18,3	16,3	15,5	– 5,9
Avec 3 enfants et plus	33,9	30,7	27,6	25,4	24,0	– 9,9

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2012 à 2013, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple, exprimé en dollars constants, augmente de 2,0 % dans la région de la Chaudière-Appalaches. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,8 %). On constate que toutes les MRC profitent d'une croissance réelle : Montmagny (+ 3,5 %), Les Etchemins (+ 2,9 %), Bellechasse (+ 2,7 %), Lotbinière (+ 2,5 %), La Nouvelle-Beauce (+ 2,4 %), Beauce-Sartigan (+ 2,0 %), Robert-Cliche (+ 1,9 %), L'Islet (+ 1,9 %), Lévis (+ 1,7 %), Les Appalaches (+ 1,5 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2013, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple s'établit à 67 990 $, comparativement à 67 140 $ au Québec. En 2013, le revenu médian parmi les couples est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les MRC suivantes : Lévis (78 910 $), La Nouvelle-Beauce (70 430 $).

Tableau 3.2.1

Revenu médian après impôt des familles comptant un couple, MRC de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2012-2013

	2012	2013	Variation 2013/2012
	$ constants de 2013		%
L'Islet	58 130	59 250	1,9
Montmagny	57 465	59 480	3,5
Bellechasse	65 011	66 740	2,7
Lévis	77 554	78 910	1,7
La Nouvelle-Beauce	68 809	70 430	2,4
Robert-Cliche	61 928	63 080	1,9
Les Etchemins	55 641	57 270	2,9
Beauce-Sartigan	62 895	64 180	2,0
Les Appalaches	56 750	57 600	1,5
Lotbinière	63 046	64 650	2,5
Chaudière-Appalaches	**66 633**	**67 990**	**2,0**
Ensemble du Québec	**65 938**	**67 140**	**1,8**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quant au revenu médian après impôt des familles monoparentales, il augmente de 2,6 %, et d'ailleurs cette hausse est plus élevée que celle enregistrée à l'échelle du Québec (+ 2,2 %). Une croissance réelle est observée entre ces deux années dans les MRC des Etchemins (+ 5,4 %), de Robert-Cliche (+ 4,0 %), de L'Islet (+ 3,2 %), de Lévis (+ 2,9 %), de La Nouvelle-Beauce (+ 2,9 %), de Montmagny (+ 2,6 %), des Appalaches (+ 2,3 %), de Beauce-Sartigan (+ 2,1 %), de Bellechasse (+ 2,1 %) et de Lotbinière (+ 1,4 %). Il s'agit de l'ensemble des MRC de la région. Mais encore, la région se démarque favorablement par rapport à l'ensemble du Québec, car en 2013 le revenu médian après impôt des familles monoparentales y est de 44 450 $, contre 41 050 $ pour le Québec. Le revenu médian de ces familles est en 2013 supérieur au niveau provincial dans les MRC suivantes : L'Islet (42 660 $), Montmagny (41 560 $), Bellechasse (46 230 $), Lévis (48 360 $), La Nouvelle-Beauce (44 880 $), Robert-Cliche (42 490 $), Les Etchemins (41 670 $), Lotbinière (44 440 $).

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt des familles monoparentales, MRC de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2012-2013

	2012	2013	Variation 2013/2012
	$ constants de 2013		%
L'Islet	41 336	42 660	3,2
Montmagny	40 510	41 560	2,6
Bellechasse	45 295	46 230	2,1
Lévis	46 998	48 360	2,9
La Nouvelle-Beauce	43 613	44 880	2,9
Robert-Cliche	40 852	42 490	4,0
Les Etchemins	39 553	41 670	5,4
Beauce-Sartigan	39 522	40 370	2,1
Les Appalaches	38 454	39 350	2,3
Lotbinière	43 844	44 440	1,4
Chaudière-Appalaches	**43 310**	**44 450**	**2,6**
Ensemble du Québec	**40 147**	**41 050**	**2,2**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Population active, emploi et chômage

par Marc-André Demers[1], Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Note méthodologique

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les industries, etc.

Dans cette section, les périodes utilisées sont 2005-2015. Des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son *Guide de l'Enquête sur la population active* (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant prudente, les CV calculés tendent à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 %, afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur le lieu de travail.

En 2015, le niveau d'emploi dans la région de Chaudière-Appalaches passe de 206 000 en 2005 à près de 220 000 en 2015. À 62,6 %, le taux d'emploi de la région demeure supérieur à celui de l'ensemble du Québec (59,9 %) en 2015.

Comparativement à 2005, l'emploi à temps partiel augmente d'un peu plus de 6 000. La part de ce régime de travail dans l'emploi total se fixe à 19,8 % en 2015.

Entre 2005 et 2015, la progression de l'emploi touche les personnes de 30 ans et plus (+ 19 400) et s'observe dans le secteur des services (+ 19 500 emplois).

Environ 230 000 personnes composent la population active de la région en 2015. Quant au taux d'activité, il se fixe à 66,0 % à la fin de la période; il s'agit d'un taux similaire à celui de l'ensemble du Québec (64,8 %). En 2005, le taux d'activité de la région (68,3 %) était supérieur à celui de l'ensemble du Québec (65,6 %). À 5,0 %, le taux de chômage diminue de 1,4 point comparativement à 2005 et demeure inférieur au taux provincial (7,6 %) en 2015.

1. Avec la collaboration de Julie Rabemananjara.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2005, 2014 et 2015

	Chaudière-Appalaches				Ensemble du Québec	
	2005	2014	2015	Écart 2015-2005	2005	2015
	k					
Population active	220,3	235,9	230,3	10,0	4 038,0	4 434,2
Emploi	206,2	223,4	218,7	12,5†	3705,5	4 097,0
Régime de travail						
Emploi à temps plein	169,5	178,7	175,5	6,0	3 032,3	3 290,3
Emploi à temps partiel	36,8	44,7	43,2	6,4†	673,2	806,7
Groupe d'âge						
15-29 ans	60,4	50,1	53,5	– 6,9	948,3	973,5
30 ans et plus	145,8	173,3	165,2	19,4†	2 757,2	3 123,5
Sexe						
Hommes	114,9	116,1	114,3	– 0,6	1 972,6	2 136,8
Femmes	91,3	107,2	104,4	13,1	1 732,9	1 960,2
Secteur d'activités						
Secteur des biens	76,9	72,8	69,9	– 7,0	925,8	837,0
Secteur des services	129,3	150,6	148,8	19,5†	2 779,7	3 260,0
Chômeurs	14,1	12,5	11,6	– 2,5	332,5	337,2
	%			Écart (points de %)	%	
Taux d'activité	68,3	67,7	66,0	– 2,3	65,6††	64,8
Taux de chômage	6,4	5,3	5,0	– 1,4†	8,2††	7,6††
Taux d'emploi	64,0	64,1	62,6	– 1,4	60,2††	59,9††
Part de l'emploi à temps partiel	17,8	20,0	19,8	1,9	18,2	19,7

† Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.
†† Différence significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.
Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les municipalités régionales de comté (MRC) de Chaudière-Appalaches en 2014, de son évolution par rapport à 2013 et des principales disparités observées entre les MRC. Les données sont analysées sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans. Pour plus d'explications sur ces concepts, le lecteur est invité à consulter la section Concepts et définitions, à la fin de ce bulletin.

Les indicateurs présentés dans cette section ont été développés par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. À cet égard, ces données ne peuvent pas être comparées à celles de la section précédente de ce chapitre consacré au marché du travail. Ces dernières proviennent de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, réalisée par échantillonnage auprès des ménages, ce qui les rend sujettes à des variations qui ne permettent pas une ventilation à une échelle aussi fine que celle des MRC. Les données de l'ISQ, analysées dans les lignes qui suivent, sont extraites de renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers. Elles ne se prêtent donc pas aux erreurs d'échantillonnage et sont suffisamment précises pour une analyse par MRC.

Il est à noter que la méthode de calcul a été améliorée afin de produire des estimations plus précises. Pour des explications détaillées sur la méthodologie et la révision de la méthode d'estimation du nombre et taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi, veuillez consulter l'édition parue en avril 2016 du Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC, produit par l'ISQ (p. 8-11).

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans s'élève à 174 841 dans la région de Chaudière-Appalaches en 2014, un niveau stable par rapport à l'année précédente. À l'intérieur de la région, la situation du marché du travail évolue de façon contrastée. Des dix MRC que compte Chaudière-Appalaches, cinq voient s'accroître leur nombre de travailleurs : Lotbinière (+ 1,6 %), La Nouvelle-Beauce (+ 0,6 %), L'Islet (+ 0,5 %), Bellechasse (+ 0,3 %) et Montmagny (+ 0,2 %). Dans deux MRC, Beauce-Sartigan et Les Appalaches, le nombre de travailleurs demeure stable. Enfin, trois MRC subissent une diminution du nombre de travailleurs en regard de 2013; il s'agit de Lévis (– 0,5 %), Les Etchemins (– 0,5 %) et Robert-Cliche (– 0,3 %). Dans ces deux dernières MRC, la diminution du nombre de travailleurs se manifeste plus vivement chez les hommes, alors que dans Lévis, le recul n'épargne ni les hommes ni les femmes.

Taux de travailleurs

En 2014, le taux de travailleurs croît dans toutes les MRC de Chaudière-Appalaches, à l'exception de Lévis et de Beauce-Sartigan où il perd 0,1 point de pourcentage par rapport à 2013. Les autres MRC progressent légèrement, la plus forte croissance étant relevée dans L'Islet (+ 1,2 point). La MRC de La Nouvelle-Beauce affiche le plus haut taux de travailleurs de la région (+ 82,9 %), suivie par Lévis (81,9 %). À l'instar de Bellechasse, Robert-Cliche, Beauce-Sartigan et Lotbinière, elles dépassent le taux enregistré pour l'ensemble du Québec (75,9 %). À l'opposé, dans Les Appalaches et Les Etchemins, on note le taux de travailleurs le plus bas (70,9 %).

Par ailleurs, en 2014, le taux de travailleurs des hommes est supérieur à celui des femmes dans toutes les MRC de Chaudière-Appalaches. C'est dans L'Islet et Les Etchemins que l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit des différences respectives de 8,2 et 8,0 points de pourcentage à l'avantage de ces derniers. Entre 2009 et 2014, l'écart entre les hommes et les femmes, au chapitre du taux de travailleurs, s'est estompé dans la plupart des territoires supralocaux de la région. Les MRC de Montmagny et des Etchemins font exception; dans les deux cas, l'écart s'est légèrement creusé.

Revenu d'emploi médian

Dans Chaudière-Appalaches, le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans s'est accru de 3,2 % pour s'établir à 38 927 $ en 2014. Tous les territoires supralocaux de la région profitent de cette croissance, bien qu'à des degrés divers. Les hausses les plus fortes sont notées dans Les Appalaches (+ 5,3 %), L'Islet (+ 3,9 %) et Les Etchemins (+ 3,9 %). À l'opposé, Beauce-Sartigan (+ 2,5 %) et Robert-Cliche (+ 2,6 %) sont les MRC où le revenu d'emploi progresse le plus faiblement en regard de 2013. Soulignons que dans toutes les MRC de la région, le revenu d'emploi connaît une croissance égale ou supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 2,5 %).

En 2014, la MRC de Lévis se maintient en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian de 45 943 $, suivie de loin par celles de La Nouvelle-Beauce (39 104 $) et Bellechasse (38 292 $). À l'opposé, Les Appalaches (32 912 $) et Les Etchemins (33 020 $) sont celles qui présentent le revenu le plus bas.

Dans tous les territoires supralocaux de la région, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes. L'écart entre les revenus selon le sexe varie considérablement d'une MRC à l'autre, et c'est dans la MRC des Etchemins que la différence est la plus marquée. Dans cette MRC, les femmes gagnent 39,4 %[1] de moins que les hommes. Les écarts sont également prononcés dans les territoires supralocaux de L'Islet (30,7 %), de Beauce-Sartigan (30,2 %) et de Robert-Cliche (29,8 %). À l'inverse, c'est dans Montmagny que l'on note le moins de différence (20,8 %). Entre 2009 et 2014, la disparité entre le revenu des hommes et celui des femmes s'est estompée dans toutes les MRC de la région, à l'exception des Etchemins où, au contraire, elle s'est creusée.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC[1] de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2013 et 2014

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2013r	2014p	Variation 2014/2013	2013r	2014p	Écart 2014-2013	2013r	2014p	Variation 2014/2013
	n		%	%		points de pourcentage	$		%
L'Islet	7 046	7 081	0,5	73,5	74,7	1,2	32 160	33 400	3,9
Hommes	3 869	3 867	– 0,1	77,4	78,6	1,2	37 566	39 186	4,3
Femmes	3 177	3 214	1,2	69,2	70,4	1,2	26 043	27 157	4,3
Montmagny	8 593	8 606	0,2	72,6	73,5	0,9	34 070	35 214	3,4
Hommes	4 569	4 592	0,5	75,5	76,2	0,7	37 596	38 963	3,6
Femmes	4 024	4 014	– 0,2	69,6	70,7	1,1	29 523	30 858	4,5
Bellechasse	15 650	15 700	0,3	80,1	80,5	0,4	36 958	38 292	3,6
Hommes	8 466	8 468	0,0	82,7	83,0	0,3	40 775	42 562	4,4
Femmes	7 184	7 232	0,7	77,3	77,8	0,5	32 320	33 096	2,4
Lévis	63 472	63 140	– 0,5	82,0	81,9	– 0,1	44 384	45 943	3,5
Hommes	32 097	31 950	– 0,5	83,8	83,6	– 0,2	50 435	51 916	2,9
Femmes	31 375	31 190	– 0,6	80,2	80,1	– 0,1	39 625	40 840	3,1
La Nouvelle-Beauce	16 251	16 350	0,6	82,4	82,9	0,5	37 849	39 104	3,3
Hommes	8 673	8 704	0,4	84,2	84,4	0,2	42 939	44 273	3,1
Femmes	7 578	7 646	0,9	80,3	81,2	0,9	32 312	33 694	4,3
Robert-Cliche	7 754	7 729	– 0,3	78,0	78,6	0,6	33 786	34 677	2,6
Hommes	4 231	4 194	– 0,9	81,5	81,8	0,3	38 436	39 911	3,8
Femmes	3 523	3 535	0,3	74,1	75,1	1,0	27 479	27 999	1,9
Les Etchemins	6 144	6 112	– 0,5	70,2	70,9	0,7	31 776	33 020	3,9
Hommes	3 415	3 367	– 1,4	74,3	74,7	0,4	37 998	39 847	4,9
Femmes	2 729	2 745	0,6	65,7	66,7	1,0	23 171	24 154	4,2
Beauce-Sartigan	21 450	21 441	– 0,0	77,3	77,2	– 0,1	34 634	35 500	2,5
Hommes	11 540	11 520	– 0,2	80,6	79,8	– 0,8	40 190	41 149	2,4
Femmes	9 910	9 921	0,1	73,7	74,4	0,7	27 706	28 733	3,7
Les Appalaches	15 247	15 242	– 0,0	70,0	70,9	0,9	31 259	32 912	5,3
Hommes	8 123	8 061	– 0,8	72,5	73,1	0,6	35 675	37 058	3,9
Femmes	7 124	7 181	0,8	67,3	68,6	1,3	26 628	28 170	5,8
Lotbinière	13 231	13 440	1,6	79,3	80,0	0,7	34 173	35 433	3,7
Hommes	7 131	7 222	1,3	81,1	81,5	0,4	39 305	40 610	3,3
Femmes	6 100	6 218	1,9	77,3	78,4	1,1	28 464	29 854	4,9
Chaudière-Appalaches	**174 838**	**174 841**	**0,0**	**78,4**	**78,7**	**0,3**	**37 712**	**38 927**	**3,2**
Hommes	92 114	91 945	– 0,2	80,8	80,9	0,1	42 195	43 679	3,5
Femmes	82 724	82 896	0,2	75,9	76,4	0,5	32 622	33 706	3,3
Ensemble du Québec	**3 298 262**	**3 317 660**	**0,6**	**75,7**	**75,9**	**0,2**	**37 794**	**38 723**	**2,5**
Hommes	1 699 326	1 706 569	0,4	77,9	77,9	0,0	42 637	43 755	2,6
Femmes	1 598 936	1 611 091	0,8	73,5	73,8	0,3	33 450	34 342	2,7

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

En 2014, le PIB de la région administrative de Chaudière-Appalaches se chiffre à 15,0 G$, ce qui constitue 4,4 % de l'ensemble de l'économie québécoise. Il s'agit de la cinquième plus grande part après Montréal, la Montérégie, la Capitale-Nationale et les Laurentides.

L'économie de Chaudière-Appalaches enregistre une hausse de 3,0 % relativement à l'année précédente. Il s'agit d'un meilleur résultat que celui qu'on observe dans l'ensemble du Québec (+ 2,3 %). Toutefois, le taux de croissance annuel moyen entre 2007 et 2014 est supérieur au Québec (+ 2,6 %) que dans Chaudière-Appalaches (+ 1,9 %).

Produit intérieur brut par industrie

Plus du tiers du PIB de Chaudière-Appalaches découle du secteur des biens, dont la production s'élève à 5,6 G$. Il s'agit d'une augmentation de 4,0 % par rapport à 2013. Ce secteur se remet tranquillement de la crise économique de 2009, ce qui explique un taux de croissance annuel moyen de seulement 0,3 % au cours des sept dernières années. De son côté, le secteur des services voit sa production augmenter à 9,3 G$ en 2014, soit une hausse annuelle de 2,5 % et un taux de croissance annuel moyen de 3,0 % entre 2007 et 2014. Les deux secteurs augmentent au même rythme de 2,3 % au Québec en 2014, et le taux de croissance annuel moyen sur la période allant de 2007 à 2014 se chiffre à 1,5 % pour le secteur des biens et à 3,1 % pour le secteur des services.

L'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse voit sa production augmenter de 4,6 % en 2014. En particulier, les trois bases économiques que sont les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie, l'industrie de la foresterie et de l'exploitation forestière et l'industrie des cultures agricoles et de l'élevage augmentent respectivement de 12,3 %, de 5,9 % et de 3,9 %. La fabrication, qui occupe le quart du PIB régional, affiche une remontée de 7,5 % en 2014. Ses principales bases économiques affichent toutes des hausses; de fait, la fabrication d'aliments, la fabrication de produits en bois, la fabrication de produits métalliques, la fabrication de machines et la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc augmentent respectivement de 12,3 %, de 7,1 %, de 6,3 %, de 6,2 % et de 5,6 %. La construction, une autre industrie-clé pour Chaudière-Appalaches, diminue pour une troisième année consécutive (– 6,6 %), ce qui ne l'empêche pas d'afficher une hausse annuelle moyenne de 4,4 % entre 2007 et 2014. Enfin, les services publics croissent de 4,4 % dans la région en 2014.

Les résultats sont variables au sein des industries du secteur des services de Chaudière-Appalaches. L'industrie du transport et de l'entreposage (+ 5,3 %) affiche la plus forte augmentation, suivie des services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement (+ 4,9 %) et des administrations publiques (+ 3,7 %). Le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers, dont la production occupe 19,9 % du PIB régional, croît de 3,5 %, soit un taux comparable à celui qu'enregistre l'ensemble du Québec (+ 3,4 %). Le commerce de détail et les soins de santé et l'assistance sociale, deux autres industries importantes en termes de parts dans le PIB, augmentent respectivement de 3,3 % et de 2,1 %, tandis que les services d'enseignement diminuent de 1,1 %.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Chaudière-Appalaches, 2007, 2013 et 2014

	2007[r]	2013[er]	2014[e]	Part de l'industrie en 2014	Taux de croissance annuel moyen 2014/2007	Variation 2014/2013
	k$			%		
Ensemble des industries	**13 091 575**	**14 538 590**	**14 981 516**	**100,0**	**1,9**	**3,0**
Secteur de production de biens	**5 518 096**	**5 428 460**	**5 647 410**	**37,7**	**0,3**	**4,0**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	562 284	610 065	638 237	4,3	1,8	4,6
Cultures agricoles et élevage	451 001	508 296	528 111	3,5	2,3	3,9
Foresterie et exploitation forestière	74 036	63 385	67 102	0,4	– 1,4	5,9
Pêche, chasse et piégeage	537	932	948	0,0	8,5	1,7
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	36 711	37 452	42 077	0,3	2,0	12,3
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	61 466	21 601	18 086	0,1	– 16,0	– 16,3
Services publics	192 130	224 381	234 267	1,6	2,9	4,4
Construction	778 042	1 123 340	1 049 717	7,0	4,4	– 6,6
Fabrication	3 924 174	3 449 072	3 707 103	24,7	– 0,8	7,5
Fabrication d'aliments	510 073	489 432	549 445	3,7	1,1	12,3
Fabrication de boissons et de produits du tabac	26 726	17 878	19 024	0,1	– 4,7	6,4
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	489 510	407 032	436 033	2,9	– 1,6	7,1
Fabrication du papier	x	x	x	...	...	...
Impression et activités connexes de soutien	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	293 482	282 604	298 330	2,0	0,2	5,6
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	x	x	...	...	...
Première transformation des métaux	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	326 841	334 309	355 444	2,4	1,2	6,3
Fabrication de machines	206 381	155 083	164 742	1,1	– 3,2	6,2
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	20 378	19 924	0,1	...	– 2,2
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	293 494	x	x	...	...	...
Activités diverses de fabrication	x	x	x	...	...	...
Secteur des services	**7 573 478**	**9 110 130**	**9 334 107**	**62,3**	**3,0**	**2,5**
Commerce de gros	585 611	681 271	683 577	4,6	2,2	0,3
Commerce de détail	765 322	879 520	908 960	6,1	2,5	3,3
Transport et entreposage	574 260	534 862	563 235	3,8	– 0,3	5,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	164 105	163 791	162 953	1,1	– 0,1	– 0,5
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	2 335 009	2 885 645	2 987 740	19,9	3,6	3,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	297 185	468 525	476 362	3,2	7,0	1,7
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	184 376	261 071	273 818	1,8	5,8	4,9
Services d'enseignement	714 775	839 335	829 885	5,5	2,2	– 1,1
Soins de santé et assistance sociale	890 516	1 142 099	1 166 270	7,8	3,9	2,1
Arts, spectacles et loisirs	50 647	58 091	59 490	0,4	2,3	2,4
Hébergement et services de restauration	358 335	332 062	332 329	2,2	– 1,1	0,1
Autres services, sauf les administrations publiques	219 915	268 607	272 490	1,8	3,1	1,4
Administrations publiques	433 422	595 251	616 998	4,1	5,2	3,7

Sources : Institut de la statistique du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. La région administrative de Chaudière-Appalaches affiche un PIB par habitant de 35 692 $ en 2014, soit une augmentation de 2,7 % relativement à l'année précédente. Ce taux est plus élevé que celui pour l'ensemble du Québec (+ 1,5 %), où le PIB par habitant se chiffre à 41 482 $.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014

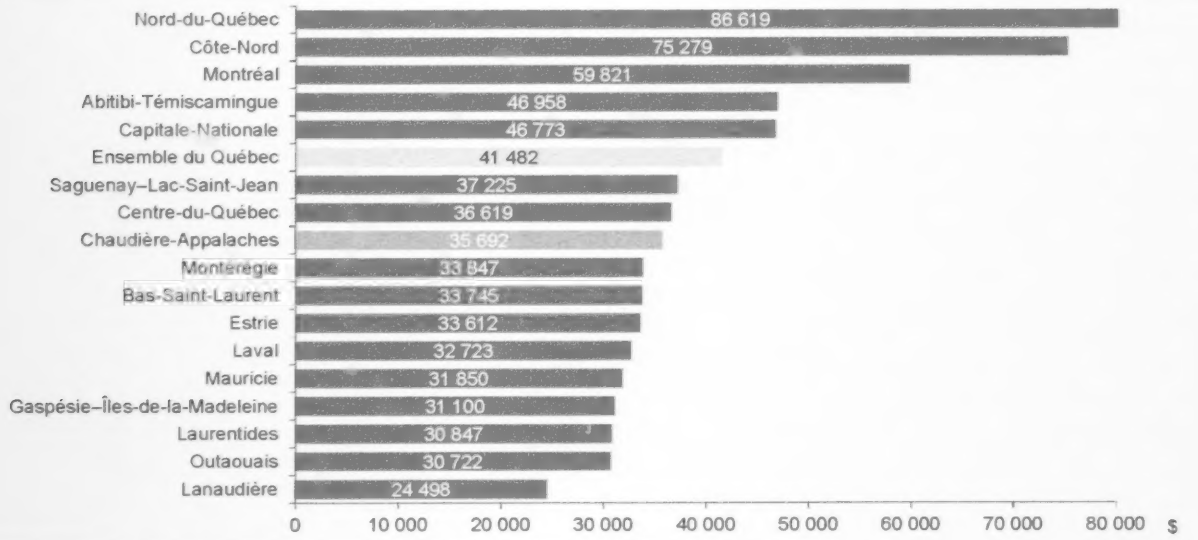

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 2,5 % en 2013, le revenu disponible par habitant croît dans Chaudière-Appalaches avec moins de vigueur en 2014, soit de 1,8 %. Le ralentissement de la croissance est attribuable essentiellement à l'effet conjugué d'une hausse plus lente de la rémunération des salariés et des transferts en provenance des administrations publiques ainsi que d'une augmentation plus rapide de l'impôt sur le revenu. La région affiche néanmoins un taux de croissance du revenu disponible supérieur à celui observé au Québec (+ 1,5 %).

Avec un revenu disponible de 25 218 $ par habitant en 2014, Chaudière-Appalaches se classe au neuvième rang des régions administratives, tout juste devant l'Outaouais (25 202 $), mais derrière Lanaudière (25 420 $). Dans l'ensemble du Québec, le revenu disponible atteint 26 046 $ par habitant, soit exactement 828 $ de plus qu'en Chaudière-Appalaches.

Tableau 5.2.1

Comparaison du revenu disponible par habitant et de ses principales composantes, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2014

	Chaudière-Appalaches	Ensemble du Québec	Écart de la région par rapport au Québec
		$/hab.	
Revenu primaire	**29 831**	**31 537**	**– 1 706**
Rémunération des salariés	24 063	24 790	– 727
Revenu mixte net	2 936	3 513	– 577
Revenu agricole net	262	71	191
Revenu non agricole net	1 327	1 743	– 416
Revenu de location	1 347	1 698	– 351
Revenu net de la propriété	2 832	3 234	– 403
Plus :			
Transferts courants reçus	**8 293**	**8 235**	**58**
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	60	107	– 47
Des sociétés financières	2 115	2 175	– 60
Des administrations publiques	6 112	5 890	222
Administration fédérale	2 742	2 600	142
Administration provinciale	1 734	1 776	– 41
Administrations autochtones	0	5	– 5
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 635	1 509	126
Des non-résidents	6	63	– 57
Moins:			
Transferts courants payés	**12 905**	**13 726**	**– 821**
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	310	377	– 67
Aux sociétés financières	3 887	3 944	– 57
Aux administrations publiques	8 693	9 259	– 566
Impôts directs des particuliers	5 342	6 082	– 740
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 777	2 628	149
Autres transferts courants aux administrations publiques	574	548	25
Aux non-résidents	15	146	– 131
Égal :			
Revenu disponible	**25 218**	**26 046**	**– 828**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Revenu primaire

Le retard de la région par rapport au Québec s'explique principalement par la faiblesse du revenu primaire, soit celui que tirent les particuliers de leur contribution à l'activité économique. La majeure partie du revenu primaire est constituée de la rémunération des salariés, laquelle comprend les salaires et traitements ainsi que les cotisations des employeurs aux régimes de l'assurance sociale et aux régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées. En 2014, la rémunération des salariés dans Chaudière-Appalaches (24 063 $) demeure inférieure à celle de la province (24 790 $). Néanmoins, l'écart au chapitre de la rémunération des salariés entre la région et le Québec tend à s'estomper depuis les cinq dernières années, passant de 1 055 $ en 2010 à moins de 730 $ en 2014.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire, continue également d'être plus bas dans Chaudière-Appalaches (2 936 $) que dans l'ensemble du Québec (3 513 $). Cette composante englobe le revenu net de location ainsi que le revenu net des entreprises non constituées en société et dans lequel sont comptabilisées indissociablement la rémunération des travailleurs indépendants et la rétribution de leur capital.

La région de Chaudière-Appalaches tire aussi de l'arrière en ce qui a trait au revenu net de la propriété, lequel représente la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les particuliers. Soulignons que parmi les 17 régions administratives, seule celle de Montréal présente un revenu net de la propriété par habitant supérieur à celui du Québec.

Transferts courants reçus

Le revenu primaire ne représente pas la seule source de revenus des particuliers. Ceux-ci reçoivent également des revenus sous forme de transfert en provenance des administrations publiques, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des non-résidents. Ces deux dernières composantes du revenu disponible représentent toutefois une source de revenus relativement négligeable pour les particuliers.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014

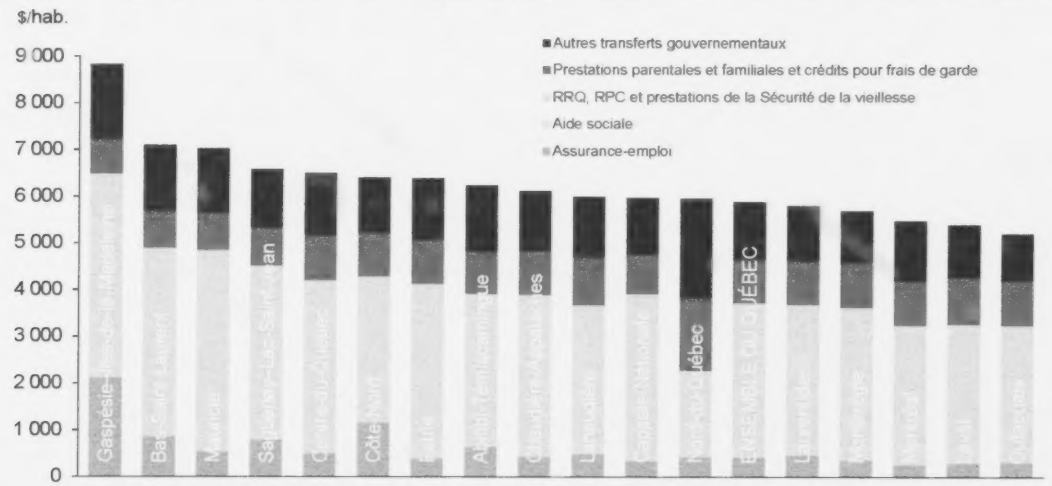

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec et Statistique Canada.

Il importe de souligner que sans l'intervention des administrations publiques par le biais des transferts courants aux particuliers, la différence entre la région et le Québec serait encore plus grande au chapitre du revenu disponible par habitant. À preuve, les différents ordres de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations et crédits d'impôt remboursables, 6 112 $ par habitant dans Chaudière-Appalaches en 2014, soit 222 $ de plus que dans l'ensemble du Québec. Il faut dire que les habitants de la région ont davantage recours aux prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la Régie des rentes du Québec (RRQ), étant donné que la population y est relativement âgée.

Par ailleurs, les transferts en provenance des sociétés financières, c'est-à-dire les prestations reçues des régimes de retraite des employeurs à prestations déterminées et à cotisations déterminées, sont légèrement moins élevés dans Chaudière-Appalaches (2 115 $) que dans l'ensemble de la province (2 175 $). Notons qu'en raison du vieillissement de la population, les transferts des sociétés financières sont l'une des composantes du revenu disponible qui a augmenté le plus fortement au cours des dernières années dans la région.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu les transferts que paient les particuliers aux administrations publiques, aux sociétés financières, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi le montant qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne.

En raison d'un revenu plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les particuliers de Chaudière-Appalaches (8 693 $) sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts, sont demeurés inférieurs à ceux payés par les résidents de l'ensemble du Québec (9 259 $). Toutefois, à l'instar de la plupart des régions du Québec, la part du revenu consacrée aux transferts payés par les particuliers aux administrations publiques a augmenté légèrement dans Chaudière-Appalaches entre 2010 et 2014.

Par ailleurs, dans le but de se conformer aux dernières normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique, les cotisations payées par les employés à un régime de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées sont désormais déduites du revenu et sont considérées comme des transferts courants versés par les particuliers aux sociétés financières. Ces cotisations doivent être soustraites du revenu, puisque l'adhésion des employés à ces deux types de régime de retraite est obligatoire lorsqu'ils sont offerts par l'employeur. En 2014, les résidents de Chaudière-Appalaches ont cotisé, en moyenne, 3 887 $ à un régime de retraite d'un employeur, soit un niveau similaire à celui observé dans l'ensemble du Québec (3 944 $).

Évolution du revenu disponible dans les MRC

La hausse du revenu disponible par habitant survenue dans Chaudière-Appalaches en 2014 se reflète dans l'ensemble de ses territoires supralocaux, bien qu'à des degrés divers. Parmi les dix MRC qui composent la région, seulement quatre connaissent une croissance inférieure à celle observée au Québec (+ 1,5 %), à savoir Bellechasse (+ 0,2 %), La Nouvelle-Beauce (+ 1,0 %), Les Appalaches (+ 1,0 %) et Lévis (+ 1,2 %). La MRC de Beauce-Sartigan se distingue en enregistrant la hausse la plus élevée au Québec, soit une augmentation de 5,7 %. Cela constitue un net revirement par rapport à la baisse de 1,8 % observée un an plus tôt. Le rebond du revenu disponible dans Beauce-Sartigan s'explique principalement par le redressement marqué du revenu net de la propriété, et dans une moindre mesure, par l'accroissement de la rémunération des salariés, principale composante du revenu disponible.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010r	2011r	2012r	2013r	2014p	Variation 2014/2013	Taux de croissance annuel moyen 2014/2010
	$/hab.					%	
L'Islet	20 161	20 224	21 084	21 660	22 211	2,5	2,5
Montmagny	20 559	21 285	22 189	23 121	23 483	1,6	3,4
Bellechasse	22 117	22 611	23 416	24 641	24 699	0,2	2,8
Lévis	24 981	25 663	26 536	27 240	27 577	1,2	2,5
La Nouvelle-Beauce	22 396	22 707	23 929	24 420	24 659	1,0	2,4
Robert-Cliche	20 708	21 220	22 574	22 576	23 019	2,0	2,7
Les Etchemins	19 600	19 518	21 021	21 887	22 343	2,1	3,3
Beauce-Sartigan	22 276	22 741	24 353	23 916	25 287	5,7	3,2
Les Appalaches	20 599	21 014	21 726	22 592	22 819	1,0	2,6
Lotbinière	22 697	22 775	23 504	24 426	24 820	1,6	2,3
Chaudière-Appalaches	**22 659**	**23 137**	**24 157**	**24 766**	**25 218**	**1,8**	**2,7**
Ensemble du Québec	**23 738**	**24 393**	**25 156**	**25 666**	**26 046**	**1,5**	**2,3**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

La région de Chaudière-Appalaches se caractérise par des disparités de revenu importantes entre les MRC qui la composent. À preuve, la différence est de plus de 5 366 $ par habitant entre Lévis, qui est en tête dans la région grâce à un revenu disponible de 27 577 $, et L'Islet (22 211 $), qui se situe au bas de l'échelle. En fait, la MRC de Lévis fait figure d'exception, puisqu'elle est la seule dans la région à présenter un revenu disponible par habitant supérieur à celui du Québec. L'avance de ce territoire supralocal par rapport à la moyenne québécoise est attribuable essentiellement à la rémunération des salariés qui y est nettement plus élevée.

Par ailleurs, les résidents de la MRC des Appalaches sont ceux qui reçoivent le plus en transferts courants des administrations publiques. En 2014, ils ont reçu, en moyenne, plus de 7 400 $ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, de la RRQ et de l'assurance-emploi sont les principaux transferts reçus dans ce territoire supralocal. À l'inverse, c'est dans Lévis (5 421 $) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements et permis de bâtir

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

L'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives* de Statistique Canada a connu un remaniement majeur qui affecte la disponibilité et la présentation des données à partir de l'année de référence 2013. **Les composantes du logement, des logiciels et de la prospection pétrolière, minière et gazière ne sont plus incluses dans le total des dépenses en immobilisation.** Les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière sont dorénavant classés comme produits de propriété intellectuelle (et non plus comme machines et matériel) et sont diffusés distinctement sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec. De plus, les données ne sont plus ajustées pour répondre au concept de formation brute de capital fixe selon la comptabilité nationale. Enfin, depuis l'année de référence 2013, les compagnies détenant des contrats de crédit-bail ne déclarent plus la valeur de ces dépenses.

Pour l'ensemble du Québec, les données historiques des dépenses en immobilisation ont été estimées à nouveau pour la période 2006 à 2012 à l'aide d'une technique d'extrapolation rétrospective, rendant impossible la comparaison de ces données avec les anciennes séries de données. Les schémas de confidentialité ont été réutilisés sur les nouvelles estimations.

Au moment de la rédaction du présent chapitre, les données sur les dépenses en immobilisation par région administrative étaient disponibles uniquement pour les années 2006 à 2015. Elles correspondent aux données équivalentes sur l'ensemble du Québec diffusées par Statistique Canada en juillet 2015. Aux fins de cohérence, la présente analyse exclut la mise à jour des données de 2014 à 2016 sur l'ensemble du Québec diffusées par Statistique Canada en avril 2016.

Toutes les données sont exprimées aux prix courants, c'est-à-dire sans correction pour l'inflation.

Investissements

Selon les prévisions déclarées par les entreprises pour 2015, les investissements dans la région de Chaudière-Appalaches devraient atteindre 1,6 G$, en hausse de 4,3 %, suivant un recul de 19,5 % en 2014 et un gain de 1,3 % en 2013. La région représenterait ainsi 4,2 % du total québécois (37,3 G$). La croissance annuelle de la région est supérieure à celle de l'ensemble du Québec en 2015 (+ 2,7 %). En 2015, Chaudière-Appalaches arrive au neuvième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la variation annuelle.

Industries productrices de biens

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 49,5 % de l'investissement régional, sont en progression de 23,0 % en 2015, pour atteindre 783,1 M$, à la suite du recul de 39,7 % en 2014 et du gain de 32,6 % en 2013. La croissance en 2015 de l'investissement de la région dans ces industries contraste avec la baisse de l'ensemble du Québec (– 0,5 %). En valeur, la part de la région égale 5,5 % de l'ensemble du Québec (14,3 G$). En 2015, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur de la fabrication (385,1 M$), soit 49,2 % du total des industries productrices de biens et 24,3 % du total régional.

Industries productrices de services

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant 50,5 % de l'investissement régional, est en baisse de 9,2 % en 2015 et se chiffre à 799,2 M$, à la suite du gain de 6,2 % en 2014 et du recul de 22,1 % en 2013. La valeur en 2015 constitue le plus faible niveau depuis 2006. La décroissance en 2015 de l'investissement de la région dans ces industries contraste avec l'augmentation dans l'ensemble du Québec (+ 4,8 %). En valeur, la part de la région égale 3,5 % de l'ensemble du Québec (23,0 G$). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 439,3 M$ en 2015, soit 55,0 % du total des industries productrices de services et 27,8 % du total régional.

Secteur privé et secteur public

Le secteur privé, qui représente 57,4 % de l'investissement total, est en progression de 3,7 % en 2015, pour s'élever à 908,8 M$, à la suite du recul de 23,3 % en 2014 et du gain de 8,7 % en 2013. La croissance en 2015 contraste avec la baisse de l'ensemble du Québec (– 2,4 %). La région de Chaudière-Appalaches représente 5,0 % du secteur privé québécois (18,1 G$). Les investissements publics affichent une progression de 5,1 % en 2015, pour s'établir à 673,5 M$, à la suite des diminutions de 13,6 % en 2014 et 8,3 % en 2013. La croissance en 2015 est moindre que celle de la moyenne québécoise (+ 8,0 %). Chaudière-Appalaches accapare 3,5 % des investissements publics au Québec (19,2 G$).

Enfin, la construction compte pour 61,5 % des intentions d'investissement en 2015 et le matériel et l'outillage pour 38,5 %.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie[1], par secteur et actif, Chaudière-Appalaches, 2011-2015

Industrie (SCIAN[1]), secteur et actif	2011	2012	2013	2014[p]	2015[pe]	Variation 2015/2014	Part relative dans la région (2015)	Part relative dans le Québec (2015)
	M$					%		
Industries productrices de biens	903,8	796,1	1 056,0	636,9	783,1	23,0	49,5	5,5
Agriculture, foresterie, pêche et chasse[2]	141,4	150,6	79,1	84,6	89,4	5,7	5,7	13,2
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	4,4	3,0	5,8	5,6	6,9	24,5	0,4	0,3
Services publics	x	350,9	527,5	166,5	244,9	47,1	15,5	4,0
Construction	64,2	52,8	40,9	71,1	56,7	– 20,2	3,6	5,2
Fabrication	x	238,8	402,7	309,1	385,1	24,6	24,3	9,4
Industries productrices de services	985,7	1 063,9	829,0	880,6	799,2	– 9,2	50,5	3,5
Commerce de gros	23,4	25,2	24,7	26,5	19,5	– 26,3	1,2	3,0
Commerce de détail	51,7	69,4	F	60,7	45,0	– 25,8	2,8	3,8
Transport et entreposage	89,9	102,4	34,7	54,9	34,9	– 36,5	2,2	1,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	68,8	62,7	30,5	x	19,5	..	1,2	1,3
Finance et assurances[3]	133,3	135,2	x	35,8	20,4	– 43,0	1,3	6,2
Services immobiliers et services de location et de location à bail	46,5	66,2	40,6	43,4	28,7	– 33,9	1,8	1,7
Services professionnels scientifiques et techniques	24,8	18,6	12,6	28,2	14,6	– 48,3	0,9	4,2
Gestion de sociétés et d'entreprises	0,6	0,4	x	x	2,8	..	0,2	4,8
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	20,3	19,2	x	17,8	7,4	– 58,7	0,5	4,0
Services d'enseignement	52,7	45,8	58,0	41,4	58,1	40,3	3,7	2,8
Soins de santé et assistance sociale	70,0	89,3	x	87,1	68,8	– 20,9	4,3	3,1
Arts, spectacles et loisirs	8,1	4,2	2,0	2,7	3,0	10,9	0,2	1,0
Services d'hébergement et de restauration	32,5	34,3	F	35,7	32,1	– 10,0	2,0	4,4
Autres services (sauf les administrations publiques)[4]	14,0	11,5	x	5,3	5,1	– 3,7	0,3	4,2
Administrations publiques[5]	349,2	379,6	426,8	398,8	439,3	10,2	27,8	5,2
Secteur privé	1 140,5	1 051,7	1 143,6	876,6	908,8	3,7	57,4	5,0
Secteur public	749,0	808,3	741,4	640,9	673,5	5,1	42,6	3,5
Construction	1 142,0	1 124,3	1 201,9	956,5	972,7	1,7	61,5	4,1
Matériel et outillage	747,5	735,7	683,1	561,0	609,5	8,6	38,5	4,5
Total	**1 889,5**	**1 860,0**	**1 885,0**	**1 517,5**	**1 582,3**	**4,3**	**100,0**	**4,2**

p : provisoires; pe : perspectives.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.
2. Les dépenses en immobilisation pour la chasse et le piégeage sont exclues du total pour cette catégorie.
3. À compter de l'année de 2013, les organismes de chaque secteur devaient déclarer leurs dépenses en immobilisation relatives aux contrats de crédit-bail. Auparavant, les organismes détenant le contrat de crédit-bail devaient déclarer la valeur de ces dépenses. Par conséquent, les données 2013 et subséquentes du secteur de la finance et des assurances (52) ne sont pas comparables avec les années précédentes.
4. Les dépenses en immobilisation pour le sous-secteur 814 « Ménages privés » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.
5. Les dépenses en immobilisation pour les sous-secteurs 914 « Administrations publiques autochtones » et 919 « Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Sources : Institut de la statistique du Québec.

Statistique Canada, *Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives* (EDIR).

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de Chaudière-Appalaches atteint 760,7 M$ en 2015, en baisse de 2,1 % par rapport à 2014. La décroissance s'observe dans les secteurs résidentiel (– 9,0 %), commercial (– 5,7 %) et industriel (– 3,9 %), alors que le secteur institutionnel est en hausse (+ 89,2 %). La valeur des permis de bâtir de la région se situe au-dessus de sa moyenne 2011-2014 (749,0 M$).

Figure 6.2.1

Valeur des permis de bâtir résidentiels, Chaudière-Appalaches, 1999-2015

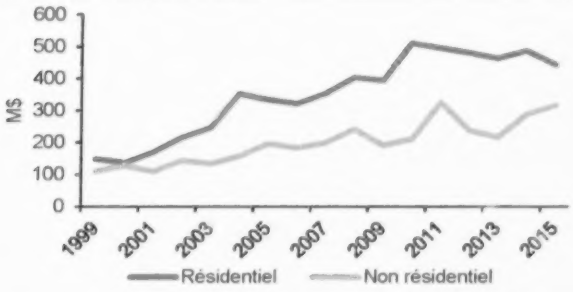

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 6.2.2

Valeur des permis de bâtir non résidentiels selon le type de construction, Chaudière-Appalaches, 1999-2015

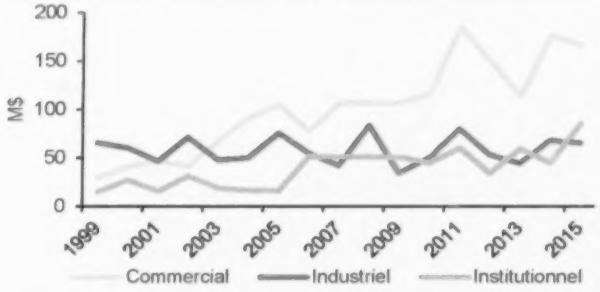

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Secteur résidentiel

La valeur des permis de bâtir du secteur résidentiel de la région de Chaudière-Appalaches connaît une baisse de 9,0 % en 2015 et s'établit à 443,2 M$, ce qui est inférieur à la moyenne des quatre dernières années (481,3 M$). Seules deux des dix MRC que compte la région affichent une valeur supérieure à leur moyenne de 2011-2014, soit Robert-Cliche et Les Etchemins. Certaines municipalités obtiennent leurs meilleurs résultats; c'est le cas notamment de Saint-Prosper, dans la MRC des Etchemins (5,4 M$, moyenne 2011-2014 : 2,9 M$) et de Beauceville, dans la MRC de Robert-Cliche (6,2 M$, moyenne 2011-2014 : 4,1 M$).

Nombre d'unités de logement

Les municipalités de la région de Chaudière-Appalaches ont autorisé la création de 1 975 logements en 2015, comparativement à 2 300 en 2014 (– 14,1 %). Il s'agit de l'une des valeurs les plus faibles enregistrées. La MRC de Lévis est la plus importante émettrice de permis de la région avec 989 logements en 2015.

Les municipalités suivantes enregistrent en 2015 l'un de leurs pires résultats : Saint-Georges (135, moyenne 2011-2014 : 210), dans la MRC de Beauce-Sartigan, Sainte-Marie (69, moyenne 2011-2014 : 130), dans la MRC de La Nouvelle-Beauce, Thetford Mines (48, moyenne 2011-2014 : 86), dans la MRC des Appalaches, et Saint-Agapit (24, moyenne 2011-2014 : 77), dans la MRC de Lotbinière. En revanche, la municipalité de Saint-Apollinaire (138, moyenne 2011-2014 : 98) présente un nombre élevé de nouveaux logements.

Figure 6.2.3

Unités de logement, Chaudière-Appalaches, 1999-2015

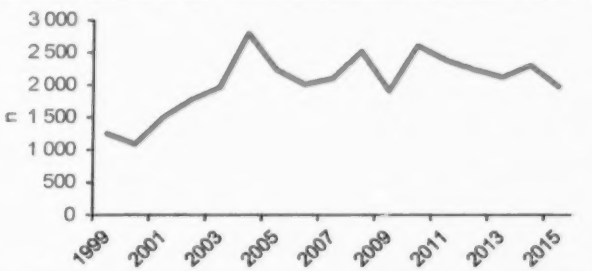

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2.1

Nombre d'unités de logement, MRC de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Moyenne 2011-2014
			n			
L'Islet[1]	19	38	26	23	11	27
Montmagny[2]	59	119	47	70	47	74
Bellechasse[2]	233	213	150	128	126	181
Lévis	1 116	786	967	1 005	989	969
La Nouvelle-Beauce	341	334	249	285	202	302
Robert-Cliche[2]	36	33	62	52	53	46
Les Etchemins[2]	37	28	29	38	47	33
Beauce-Sartigan	207	316	268	345	209	284
Les Appalaches[2]	109	115	95	132	85	113
Lotbinière[2]	225	255	228	222	206	233
Chaudière-Appalaches[2]	**2 382**	**2 237**	**2 121**	**2 300**	**1 975**	**2 260**
Ensemble du Québec	**53 890**	**51 262**	**42 493**	**41 300**	**38 485**	**47 236**

1. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente moins de 50 % de la population totale du territoire donné.
2. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2015.
Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Secteurs non résidentiels

La valeur des permis de bâtir du secteur commercial de la région de Chaudière-Appalaches s'élève à 166,5 M$ en 2015, ce qui est au-dessus de sa moyenne 2011-2014 (156,5 M$). Il s'agit d'une année record pour plusieurs municipalités, notamment Thetford Mines dans la MRC des Appalaches (44,8 M$, moyenne 2011-2014 : 7,3 M$), Laurier-Station dans la MRC de Lotbinière (3,5 M$, moyenne 2011-2014 : 0,4 M$) et Montmagny dans la MRC du même nom (7,8 M$, moyenne 2011-2014 : 2,5 M$).

Malgré une baisse de 3,9 % en 2015, la valeur des permis de bâtir du secteur industriel de la région de Chaudière-Appalaches (65,3 M$) est supérieure à sa moyenne 2011-2014 (61,4 M$). Pour nombre de municipalités, 2015 est une année record; c'est le cas particulièrement de Saint-Éphrem-de-Beauce dans la MRC de Beauce-Sartigan (2,0 M$, moyenne 2011-2014 : 0,6 M$), de Scott dans la MRC de La Nouvelle-Beauce (7,3 M$, moyenne 2011-2014 : 0,6 M$) et de Sainte-Croix dans la MRC de Lotbinière (1,9 M$, moyenne 2011-2014 : 0,3 M$).

Avec une hausse de 89,2 % en 2015, la valeur des permis de bâtir du secteur institutionnel de la région de Chaudière-Appalaches atteint 85,6 M$, soit une valeur bien au-delà de la moyenne 2011-2014 (49,9 M$). Cela est attribuable aux excellents résultats de la municipalité de Lévis dans la MRC du même nom (46,0 M$, moyenne 2011-2014 : 20,6 M$); la municipalité de Lac-Etchemin dans la MRC des Etchemins (12,0 M$, moyenne 2011-2014 : 2,1 M$) et celle de Beauceville dans la MRC de Robert-Cliche (5,3 M$, moyenne 2011-2014 : 0,4 M$) contribuent aussi à cette hausse, mais dans une moindre mesure.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2015

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k$	Moyenne 2011-2014	k$	Moyenne 2011-2014	k$	Moyenne 2011-2014	k$	Moyenne 2011-2014
L'Islet[1]	6 033	7 703	1 159	359	895	668	2 082	839
Montmagny[2]	14 672	16 919	7 959	4 262	3 756	4 239	1 019	6 846
Bellechasse[2]	29 587	38 774	2 357	5 926	5 585	3 111	2 240	2 623
Lévis	204 735	208 482	62 786	99 881	19 589	18 105	45 977	20 604
La Nouvelle-Beauce	45 917	59 679	13 446	9 335	15 318	10 710	2 019	4 212
Robert-Cliche[2]	13 847	12 079	684	1 229	793	1 559	5 323	1 061
Les Etchemins[2]	8 783	8 677	276	1 037	2 300	1 839	12 004	2 427
Beauce-Sartigan	55 259	59 345	21 455	19 629	9 527	6 872	11 823	8 531
Les Appalaches[2]	29 750	31 414	45 103	8 861	3 006	10 276	2 433	1 606
Lotbinière[2]	34 659	38 201	11 267	5 951	4 555	3 999	700	1 179
Chaudière-Appalaches[2]	**443 242**	**481 272**	**166 492**	**156 470**	**65 324**	**61 378**	**85 620**	**49 929**
Ensemble du Québec	**8 407 366**	**9 516 289**	**2 779 009**	**3 112 015**	**1 024 530**	**1 090 805**	**1 633 419**	**1 977 537**

1. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente moins de 50 % de la population totale du territoire donné.
2. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2015.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé au Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2014, dans la région de Chaudière-Appalaches, le nombre de médecins s'établit à 768, soit un ratio de 1,8 médecin pour 1 000 habitants[1]. La région se positionne ainsi au 11e rang pour ce qui est du nombre de médecins pour 1 000 habitants. Au Québec, on compte 2,3 médecins pour 1 000 habitants.

Figure 7.1

Nombre de médecins pour 1 000 habitants, selon la catégorie, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2014

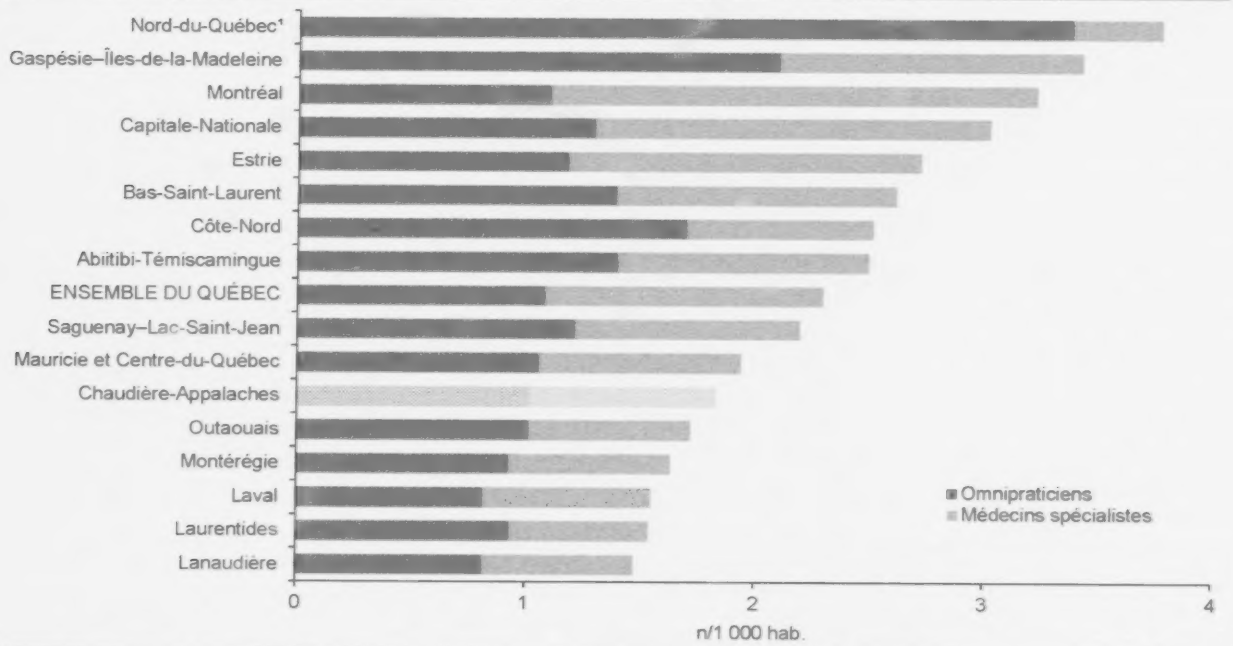

1. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.
Note : Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1er juillet.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2016.

Par rapport à 2010, le nombre de médecins a augmenté de 9,6 % dans la région. Au Québec, le nombre de médecins s'est accru de 10,5 % au cours de cette période, ce qui porte l'effectif à 18 857. L'accroissement du nombre de médecins dans Chaudière-Appalaches concerne principalement les spécialistes (+ 14,4 %), mais aussi les omnipraticiens dont le nombre s'est accru de 6,0 % durant cette période. Au Québec, les spécialistes (+ 12,0 %) plus que les omnipraticiens (+ 8,9 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 10,5 %).

1. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas, notamment, des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.

Tableau 7.1

Nombre de médecins, région sociosanitaire de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2010 et 2014

	Nombre de médecins[1]			Nombre pour 1 000 personnes[2]		
	2010	2014	Variation 2014/2010	2010	2014	Écart 2014-2010
	n		%	n pour 1 000 habitants		points pour 1 000
Chaudière-Appalaches	**701**	**768**	**9,6**	**1,71**	**1,83**	**0,12**
Omnipraticiens	403	427	6,0	0,98	1,02	0,04
Spécialistes	298	341	14,4	0,73	0,81	0,09
Ensemble du Québec	**17 067**	**18 857**	**10,5**	**2,15**	**2,30**	**0,14**
Omnipraticiens	8 180	8 906	8,9	1,03	1,08	0,05
Spécialistes	8 887	9 951	12,0	1,12	1,21	0,09

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1er juillet.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2016.

Pour ce qui est du personnel infirmier, la région est desservie, en 2014-2015, par un effectif de 4 884 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux, ce qui représente une légère augmentation de 1,6 % par rapport à 2010-2011. Cette croissance se reflète dans toutes les catégories du personnel infirmier, à l'exception des infirmières (– 11,3 %), mais principalement chez les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 28,4 %). Malgré cette hausse de l'effectif, le nombre d'intervenants pour 1 000 habitants accuse un léger déclin au cours de cette période (– 0,6 %), en raison d'une croissance plus rapide de la population.

Tableau 7.2

Efectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier[1], région sociosanitaire de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2010-2011 à 2014-2015[2]

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Variation 2014-2015/ 2010-2011
			n			%
Chaudière-Appalaches	**4 807**	**4 869**	**4 891**	**4 903**	**4 884**	**1,6**
Infirmières	1 699	1 664	1 581	1 574	1 507	– 11,3
Infirmières cliniciennes et praticiennes	633	691	727	770	813	28,4
Infirmières auxiliaires	893	912	927	944	950	6,4
Préposées aux bénéficiaires	1 582	1 602	1 656	1 615	1 614	2,0
Nombre pour 1 000 habitants[3]	11,70	11,75	11,75	11,73	11,64	– 0,6
Ensemble du Québec	**107 698**	**109 629**	**111 285**	**112 973**	**113 342**	**5,2**
Infirmières	35 670	35 275	35 114	35 011	33 805	– 5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	16 513	17 581	18 355	19 474	21 431	29,8
Infirmières auxiliaires	16 863	17 630	18 303	18 655	18 616	10,4
Préposées aux bénéficiaires	38 652	39 143	39 513	39 833	39 490	2,2
Nombre pour 1 000 habitants[3]	13,58	13,69	13,76	13,85	13,80	1,6

1. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC).
2. Les données sont présentées sur la base des années financières (1er avril au 31 mars).
3. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1er juillet de chaque année financière.

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2016.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Direction générale de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial[1]. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2005 à 2009.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 1 864 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2009 dans l'ensemble des établissements de la région de Chaudière-Appalaches est de 64,3 %. Ce taux est identique à celui de la cohorte précédente. Les étudiants des établissements de Chaudière-Appalaches affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus élevé que celui de l'ensemble du Québec pour la période observée. Au Québec, sur les 57 184 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2009, 63,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Durant les cinq années étudiées, les taux de diplomation au Québec présentent une tendance à la baisse.

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de Chaudière-Appalaches est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important pour la période observée est constaté pour la cohorte de l'automne 2008 où il s'élève à 17,7 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent un écart de 15,0 points de pourcentage avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 71,5 % contre 56,5 % chez les étudiants.

Des 980 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2009, 72,3 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 587 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 65,9 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (297 inscrits à l'automne 2009) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (34,3 % pour la cohorte de 2009). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont toujours plus élevés que ceux des hommes. Ce phénomène est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2009, dans les établissements de la région de Chaudière-Appalaches, 9,3 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (64,3 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (9,3 %) porte à 73,6 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2009 est de 70,2 % (63,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,6 %, un DEP).

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistré deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Chaudière-Appalaches, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2005 à 2009

	2005	2006	2007	2008	2009
			%		
Préuniversitaire	**75,4**	**76,7**	**72,7**	**71,0**	**72,3**
Hommes	69,1	68,3	64,5	60,3	65,9
Femmes	80,3	81,8	78,1	78,7	77,5
Technique	**63,7**	**68,0**	**64,3**	**64,6**	**65,9**
Hommes	57,4	63,2	58,5	57,9	59,6
Femmes	68,9	72,5	69,0	70,0	71,7
Accueil ou transition	**42,6**	**46,6**	**43,4**	**39,4**	**34,3**
Hommes	41,7	42,7	39,2	34,2	29,1
Femmes	43,7	53,0	50,6	46,8	42,6
Ensemble des programmes	**67,7**	**70,1**	**65,9**	**64,3**	**64,3**
Hommes	**61,6**	**62,2**	**57,7**	**54,6**	**56,5**
Femmes	**73,0**	**76,5**	**72,5**	**72,3**	**71,5**

Note : Les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec sont exclues.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Marc-André Gauthier, Direction des statistiques sociodémographiques

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus dans cet univers. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). En raison de cette approche, la couverture du nombre de bacheliers n'est pas complète, ainsi on attribue une région à près de huit bacheliers sur dix.

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé. Précisons que cette dernière catégorie n'est pas présentée dans le tableau, mais elle est incluse dans le total.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2015. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, veuillez vous référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec, Édition 2016*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2013, parmi les 29 117 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec, 1 632 bacheliers proviennent de la région de Chaudière-Appalaches (tableau 8.2.1). Au cours de la période 2008 à 2013, la région de Chaudière-Appalaches voit le nombre de bacheliers augmenter légèrement à un taux annuel moyen de 0,5 % (passant de 1 594 à 1 632), alors qu'au Québec l'effectif a crû à un taux annuel de 2,4 %. Jusqu'en 2012, cette région se démarquait par une tendance à la baisse du nombre de diplômés. Toutefois, l'année 2013 vient renverser cette tendance négative avec une hausse marquée de 16,9 % des nouveaux bacheliers, soit une hausse relativement supérieure à celle observée au Québec en 2013 (+ 12,6 %).

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2008-2013

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Taux de croissance annuel moyen 2013/2008	Part de diplômés en 2013
			n					%	
Chaudière-Appalaches	**1 594**	**1 540**	**1 539**	**1 489**	**1 396**	**1 632**	**16,9**	**0,5**	**100,0**
Hommes	580	558	565	565	534	615	15,2	1,2	37,7
Femmes	1 014	982	974	924	862	1 017	18,0	0,1	62,3
Ensemble du Québec	**25 808**	**25 927**	**26 123**	**26 558**	**25 852**	**29 117**	**12,6**	**2,4**	**100,0**
Hommes	9 934	9 852	9 740	10 134	9 826	11 227	14,3	2,5	38,6
Femmes	15 874	16 075	16 383	16 424	16 026	17 890	11,6	2,4	61,4

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance qui s'observe déjà depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région de Chaudière-Appalaches, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2013 est de 62,3 %. À l'exception de l'année 2012, cette proportion est demeurée supérieure à celle du Québec au cours de la période observée. Après avoir connu une diminution du nombre de nouvelles diplômées entre 2008 et 2012, la région de Chaudière-Appalaches revient au niveau de 2008 en 2013 (soit à un peu plus de 1 000).

Les domaines d'études au baccalauréat

Toutes régions confondues, le domaine d'études le plus populaire est celui des sciences sociales et humaines. Dans la région de Chaudière-Appalaches, cette proportion de diplômés est pratiquement équivalente à celle du Québec en 2013 (65,0 % c. 66,0 %) (tableau 8.2.2). À l'image de l'ensemble du Québec, les diplômés des sciences pures et appliquées constituent le second groupe en importance, ces derniers représentant 17,8 % des nouveaux gradués.

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études[2], Chaudière-Appalaches, 2008-2013

	Domaine d'études				Total
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				n
Les deux sexes					
2008	13,9	21,1	61,9	3,1	1 594
2009	12,9	19,2	64,3	3,6	1 540
2010	12,7	18,8	65,1	3,4	1 539
2011	12,9	18,7	65,3	3,0	1 489
2012	14,8	17,8	63,8	3,6	1 396
2013	14,4	17,8	65,0	2,7	1 632
Hommes					
2008	6,2	40,2	51,2	2,4	580
2009	4,8	36,4	55,4	3,4	558
2010	5,7	37,2	54,2	3,0	565
2011	5,5	36,3	55,0	3,2	565
2012	6,7	33,9	57,1	2,2	534
2013	7,0	30,6	59,6	2,8	615
Femmes					
2008	18,3	10,2	68,0	3,5	1 014
2009	17,4	9,5	69,3	3,8	982
2010	16,7	8,2	71,5	3,6	974
2011	17,4	8,0	71,6	2,9	924
2012	19,8	7,8	68,0	4,4	862
2013	18,9	10,1	68,3	2,7	1 017

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant les diplômes indéterminés.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leurs diplômes du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la région de Chaudière-Appalaches en 2013, la proportion est de 68,3 % chez les femmes et de 59,6 % chez les hommes. À l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les femmes tendent à privilégier les sciences de la santé par rapport aux hommes (18,9 % f c. 7,0 % h) alors qu'inversement, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à réaliser leurs études de premier cycle universitaire dans le domaine des sciences pures et appliquées (10,1 % f c. 30,6 % h).

L'université de diplomation[1]

Les nouveaux bacheliers de la région de Chaudière-Appalaches obtiennent leur diplôme en 2013 en majorité de l'Université Laval (55,3 %) (tableau 8.2.3). Parmi les autres institutions d'enseignement les plus souvent fréquentées, notons que l'Université du Québec à Rimouski décerne les diplômes à 16,0 % des bacheliers de la région et l'Université de Sherbrooke en attribue à 7,7 %.

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Chaudière-Appalaches, 2008-2013

		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Université Laval	%	54,6	52,7	54,0	54,8	53,3	55,3
Université de Montréal	%	4,8	4,1	5,3	4,5	4,4	4,0
École des hautes études commerciales de Montréal	%	1,3	0,7	0,7	0,7	0,5	0,3
École Polytechnique de Montréal	%	0,4	0,4	—	0,5	—	0,4
Université de Sherbrooke	%	10,8	12,2	9,2	10,5	9,0	7,7
Université du Québec à Montréal	%	5,6	4,8	4,2	4,8	3,5	4,2
Université du Québec à Trois-Rivières	%	3,5	4,7	3,9	3,3	5,0	3,4
Université du Québec à Chicoutimi	%	1,0	1,2	1,4	1,0	0,9	0,8
Université du Québec à Rimouski	%	11,4	13,2	13,8	13,4	16,5	16,0
Université du Québec en Outaouais	%	0,4	0,6	0,6	0,5	0,4	0,7
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	0,4	—	1,4	—	—	1,7
École de technologie supérieure	%	2,3	1,8	2,3	2,1	2,5	2,2
Télé-université	%	0,6	0,7	0,4	0,9	1,1	0,7
Université McGill	%	1,2	1,2	1,3	0,7	0,9	1,0
Université Concordia	%	0,9	0,8	1,0	1,8	1,3	1,0
Université Bishop's	%	0,7	0,6	0,4	—	0,5	0,6
Total	**n**	**1 594**	**1 540**	**1 539**	**1 489**	**1 396**	**1 632**

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

1. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Culture et communications

par Gaëtane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2014, la région de Chaudière-Appalaches regroupe sur son territoire 29 salles de spectacles, au-delà de 20 institutions muséales[1], 13 librairies et 27 écrans répartis dans 5 cinémas. Cette région compte ainsi 42,4 établissements culturels par 100 000 habitants, soit un nombre supérieur à celui déterminé pour l'ensemble du Québec (31,3). L'infrastructure culturelle de cette région est supérieure au nombre établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait aux institutions muséales (6,2 établissements par 100 000 habitants comparativement à 5,3). Par contre, le nombre de salles de spectacles (6,9 établissements par 100 000 habitants comparativement à 7,8), de librairies (3,1 établissements par 100 000 habitants comparativement à 4,2) et d'écrans de cinéma (6,4 écrans par 100 000 habitants comparativement à 8,9) est inférieur à celui établi pour l'ensemble du Québec.

Tableau 9.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Chaudière-Appalaches, 2013 et 2014

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2013	2014	2014	2014	
	n		%	Nombre d'établissements[1] par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	26	29	4,5	6,9	7,8
Institutions muséales[2]	24	26	5,9	6,2	5,3
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	23	23	6,3	5,5	4,4
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	81	82	11,9	19,5	8,4
Librairies	14	13	3,8	3,1	4,2
Cinémas et ciné-parcs	5	5	5,1	1,2	1,2
Écrans	26	27	3,7	6,4	8,9

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les statistiques relatives aux activités culturelles montrent qu'en 2014 la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène (406 entrées par 1 000 habitants) est meilleure qu'en 2013. Par contre, la fréquentation des cinémas (1 166 entrées par 1 000 habitants) et des institutions muséales (338 entrées par 1 000 habitants) est moindre qu'en 2013.

Tableau 9.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2013 et 2014

	Unité	Volume d'activité	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%)
			Chaudière-Appalaches		Ensemble du Québec		
		2014	2013	2014	2013	2014	2014
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	670	1,3	1,6	2,1	2,1	3,9
Entrées	n	170 276	352,0	405,7	818,2	827,6	2,5
Assistance des cinémas							
Entrées	n	489 435	1 300,5	1 166,0	2 594,8	2 295,9	2,6
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	141 867	342,0	338,0	1 740,4	1 676,9	1,0
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	$	8 553 105	22 906,0	20 377,0	54 227,5	48 414,1	2,2

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

Figure 9.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2014

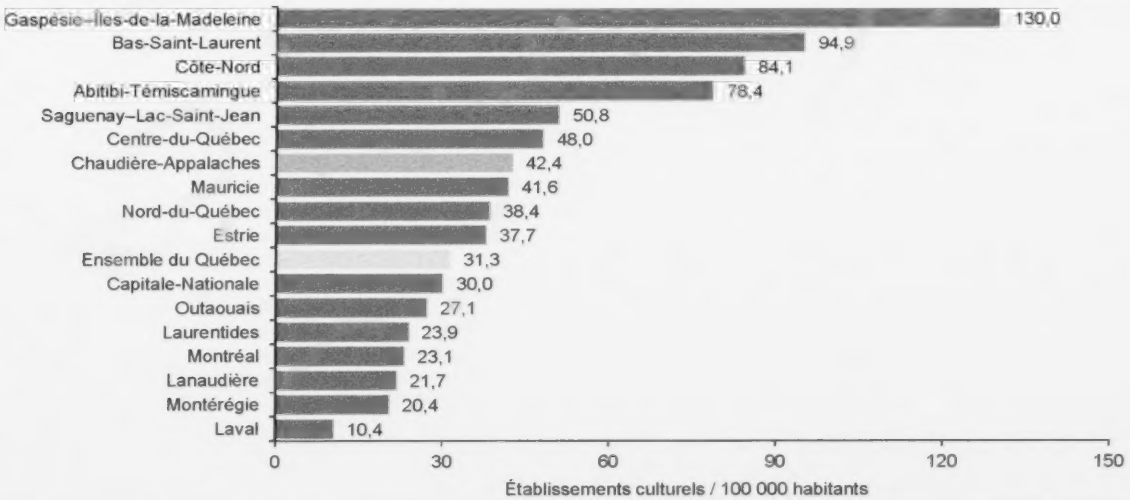

* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

AIRES PROTÉGÉES

Aires protégées
Une aire protégée est un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de trente désignations différentes reconnues au Registre des aires protégées.

Habitat faunique
Un habitat faunique est constitué d'habitats situés sur des terres du domaine de l'État qui rencontrent les caractéristiques ou les conditions suivantes et qui sont identifiés par un plan dressé par le ministre responsable de la faune : une aire de concentration d'oiseaux aquatiques; une aire de confinement du cerf de Virginie; une aire de fréquentation du caribou au sud du 52e parallèle; une aire de mise bas du caribou au nord du 52e parallèle; une falaise habitée par une colonie d'oiseaux; un habitat d'une espèce faunique menacée ou vulnérable; un habitat du poisson; un habitat du rat musqué; une héronnière; une île ou une presqu'île habitée par une colonie d'oiseaux; une vasière.

Parc national du Québec
Un parc national du Québec est un parc dont l'objectif prioritaire est d'assurer la conservation et la protection permanente de territoires représentatifs des régions naturelles du Québec ou de sites naturels à caractère exceptionnel, notamment en raison de leur diversité biologique, tout en les rendant accessibles au public pour des fins d'éducation et de récréation extensive.

DÉMOGRAPHIE

Âge médian
Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen
Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Taux d'accroissement annuel moyen
Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu
Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles
Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur
Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi
Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active
Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité
Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi
Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage
Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Déclarants
Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrites sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Taux de travailleurs
Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs
Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu d'emploi médian
Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de travailleurs ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les travailleurs ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les travailleurs ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'Institut, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique
Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut
Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation
Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Dans certains cas, le quotient de localisation correspond à la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction de la population du Québec dans la même région. Il s'agit des industries dont les biens ou services sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation.

Revenu disponible
Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant
Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire
Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés
Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net
Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété
Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques
Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents
Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM
Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents
Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM
Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques
Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières
Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières
Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées.

INVESTISSEMENTS ET PERMIS DE BÂTIR

Investissements
Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines, d'outils et d'équipements neufs. Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Les dépenses en immobilisation excluent les constructions résidentielles, les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière.

Investissements du secteur public
Il s'agit de dépenses en immobilisation des administrations, entreprises et organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

Permis de bâtir
Délivrés par les municipalités, les permis de bâtir octroient le droit de construire ou de rénover. Les permis sont délivrés pour des travaux de construction de nouveaux bâtiments, de transformation de logement (gain ou perte d'unités de logement), d'addition, c'est-à-dire d'ajout structurel à un bâtiment existant (garage, piscine, abri, etc.) et de rénovations qui améliorent ou modifient une structure ou un bâtiment existant (fondation, transformation de vocation du bâtiment, chauffage, ascenseurs, etc.). Les travaux de réparation (peinture, réfection de plancher, de toiture, etc.) pour lesquels aucun permis n'est requis et les travaux de génie (barrages, routes, oléoducs, etc.) ne sont pas inclus dans la valeur des permis de bâtir. Également, les permis de bâtir ne nous renseignent pas sur la durée de construction ni sur le moment où le droit de construire sera exercé.

Construction résidentielle
Elle comprend tout bâtiment destiné à l'occupation privée sur une base permanente ou non. Les logements sont regroupés sous les types suivants : logements unifamiliaux, mobiles, chalets, jumelés, en rangée et appartements.

Construction industrielle
Elle englobe tout bâtiment destiné à la fabrication ou à la transformation de produits, au transport, aux communications et aux autres services d'utilité publique, à l'agriculture, à la sylviculture ainsi qu'à l'exploitation minière.

Construction commerciale
Elle comprend tout bâtiment destiné à abriter des activités se rattachant au secteur tertiaire. Par exemple : magasins, entrepôts, garages, immeubles de bureaux, théâtres, hôtels, salons funéraires, salons de beauté.

Construction institutionnelle
Elle comprend les dépenses faites par les collectivités et les administrations publiques pour la construction d'immeubles ou de bâtiments; par exemple, écoles, universités, hôpitaux, cliniques, églises, résidences pour personnes âgées.

Nombre d'unités de logement
Il correspond au nombre de logements indépendants créés lors d'une construction ou d'une transformation de logements. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures ou de bâtiments; ainsi, un immeuble à logements contient plusieurs unités de logement. Il faut éviter de mettre en relation le nombre d'unités de logement avec la valeur des permis de bâtir des constructions résidentielles, car cette dernière inclut des transformations avec pertes d'unités de logement, les additions et les rénovations qui n'ont aucun impact sur le nombre d'unités de logement.

SANTÉ

Médecin omnipraticien
Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste
Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière
L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et infirmière praticienne
L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire
L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires
La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)
Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)
Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités,

éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'Enquête sur la fréquentation des spectacles de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur Chaudière-Appalaches

Superficie en terre ferme (2013) : 15 073 km²
Population (2015ᵖ) : 421 832 habitants
Densité de population : 28,0 hab./km²

Principales municipalités et population (2015ᵖ) :

- Lévis 144 040 habitants
- Saint-Georges 32 599 habitants
- Thetford Mines 25 554 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Fabrication de produits du pétrole et du charbon
- Fabrication de produits en bois
- Fabrication de meubles et de produits connexes

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de Chaudière-Appalaches

	Population au 1er juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans[2]	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant[2]		Taux de faible revenu des familles[2]
	2015ᵖ	TAAM[1] 2011-2015	2015ᵖ	2014ᵖ	2014ᵉ	Var. 14/13	2014ᵖ	Var. 14/13	2013
	n	pour 1 000	%	%	$/hab.	%	$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	199 577	– 2,0	8,0	70,2	33 745	0,9	23 317	0,6	5,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 209	0,0	8,3	70,7	37 225	1,7	24 483	0,5	5,1
Capitale-Nationale	737 455	9,2	4,7	78,6	46 773	0,3	27 219	1,3	4,8
Mauricie	266 907	1,3	7,9	68,9	31 850	1,9	23 555	1,0	8,0
Estrie	322 099	6,7	6,5	74,4	33 612	1,2	24 443	1,3	7,2
Montréal	1 999 795	10,7	10,5	74,7	59 821	1,9	26 481	2,4	14,7
Outaouais	385 579	7,7	7,4	76,1	30 722	1,4	25 202	– 0,6	7,9
Abitibi-Témiscamingue	147 700	1,7	7,0	74,6	46 958	1,6	26 451	0,2	5,8
Côte-Nord	93 932	– 4,6	9,8[3]	72,0	75 279	– 2,7	26 917	– 0,1	7,5
Nord-du-Québec	44 769	9,9	9,8[3]	79,8	86 619	11,5	23 628	1,9	15,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	91 786	– 7,2	14,7	60,3	31 100	7,2	23 324	1,2	7,5
Chaudière-Appalaches	421 832	4,4	5,0	78,7	35 692	2,7	25 218	1,8	3,8
L'Islet	18 326	– 3,8	..	74,7	..	..	22 211	2,5	4,4
Montmagny	22 715	– 3,7	..	73,5	..	..	23 483	1,6	5,5
Bellechasse	36 741	7,7	..	80,5	..	..	24 699	0,2	3,4
Lévis	144 040	6,9	..	81,9	..	..	27 577	1,2	2,7
La Nouvelle-Beauce	36 929	10,1	..	82,9	..	..	24 659	1,0	3,2
Robert-Cliche	19 493	0,9	..	78,6	..	..	23 019	2,0	4,3
Les Etchemins	16 761	– 8,5	..	70,9	..	..	22 343	2,1	5,2
Beauce-Sartigan	52 850	6,4	..	77,2	..	..	25 287	5,7	4,5
Les Appalaches	42 856	– 2,8	..	70,9	..	..	22 819	1,0	5,6
Lotbinière	31 121	9,8	..	80,0	..	..	24 820	1,6	3,6
Laval	425 225	11,5	8,0	79,8	32 723	1,4	25 952	0,9	7,5
Lanaudière	496 086	9,8	8,4	76,0	24 498	2,5	25 420	1,2	6,7
Laurentides	592 683	11,2	6,1	76,4	30 847	– 0,1	26 809	1,5	6,4
Montérégie	1 520 094	8,5	5,9	78,6	33 847	1,3	27 246	1,7	6,8
Centre-du-Québec	240 872	4,9	6,7	74,6	36 619	1,1	23 614	0,6	6,6
Ensemble du Québec	**8 263 600**	**7,9**	**7,6**	**75,9**	**41 482**	**1,5**	**26 046**	**1,5**	**8,2**

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2015 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré du chapitre *Démographie*. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1er juillet 2015.
2. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Chaudière-Appalaches

Superficie en terre ferme (2013)	15 073 km²
Population totale (2015[r])	421 832 hab.
Densité de population	28,0 hab./km²
Part de la superficie en aires protégées (2016)	2,6 %
Taux de faible revenu des familles (2013)	3,8 %
Emploi (2015)	218,7 k
Taux d'activité (2015)	66,0 %
Taux d'emploi (2015)	62,6 %
Taux de chômage (2015)	5,0 %
PIB aux prix de base par habitant (2014[r])	35 692 $
Revenu disponible par habitant (2014)	25 218 $
Dépenses en immobilisation (2015)	1 582 M$
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (2014)	1,83
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2009)	64,3 %

Institut de la statistique Québec